

Rapport final de la Commission de promotion de la viabilité des services de bien-être de l'enfance. La Commission a recommandé une Stratégie en quatre volets pour la promotion de la viabilité des services de bien-être de l'enfance.

Un système moderne proposant des services centrés sur l'enfant, intégrés et organisés de façon cohérente au sein d'un réseau élargi de services à l'enfance visant à améliorer les résultats pour les enfants et les jeunes.

Promouvoir une intégration étendue des services dispensés aux enfants et aux jeunes en situation de vulnérabilité.	Repenser l'organisation des sociétés d'aide à l'enfance (SAE) en termes de structure et de prestation de services.	Promouvoir des approches spécifiques aux Autochtones en matière de bien-être de l'enfance.
	Modifier le mode de financement des services de bien-être de l'enfance.	
	Mettre en oeuvre une nouvelle approche en matière de reddition de comptes et de gestion du système.	
	Renforcer et améliorer la prestation de services.	



L'Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance
Unis pour le bien-être des enfants de l'Ontario

Ontario Association of Children's Aid Societies
75 Front Street East, Suite 308
Toronto, Ontario M5E 1V9

www.oacas.org

MODERNISER NOTRE SYSTÈME DU BIEN-ÊTRE DE L'ENFANCE: SOULIGNER NOS PROGRÈS, ALLER DE L'AVANT

L'Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance (AOSAE) a travaillé avec ses membres afin de réaliser les thèmes mentionnés par la Commission de promotion de la viabilité des services de bien-être de l'enfance (Commission) de 2009 à 2012. D'importantes étapes ont été franchies dans tous les domaines sur lesquels la Commission s'est penchée. Le secteur du bien-être de l'enfance a un engagement de longue date à l'égard de l'innovation et du changement; cependant le gouvernement joue un rôle crucial relativement à ce programme de transformation. En s'appuyant sur les thèmes et les volets mentionnés dans le cadre de travail de la Commission, l'AOSAE et ses agences membres réclament des formes de soutien précises de la part du gouvernement dans plusieurs domaines importants afin de bâtir un système du bien-être de l'enfance viable en Ontario.

Progrès réalisés par les sociétés d'aide à l'enfance de l'Ontario

Un système moderne proposant des services centrés sur l'enfant, intégrés et organisés de façon cohérente au sein d'un réseau élargi de services à l'enfance visant à améliorer les résultats pour les enfants et les jeunes.

Intégration du secteur étendue

- Représentation de haut niveau relativement aux besoins de financement du bien-être de l'enfance
- Protocoles élaborés entre le ministère de l'Éducation et le MSEJ en matière de partage de l'information
- Orientation stratégique des services à l'enfance et à la jeunesse élaborée par le MSEJ

Changements structurels

- Initiative de services partagés
- Fusions de SAE
- Transfert des services aux agences autochtones
- Collaboration avec d'autres partenaires du système de services à l'enfance

Reddition de comptes

- Gouvernance locale renforcée
- Ententes redditionnelles
- Indicateurs de rendement
- Examens cycliques du MSEJ

Financement

- Mise en oeuvre du nouveau modèle de financement
- Efficacité de financement atteinte dans toutes les SAE

Excellence des services

- Cadre de services provincial
- Élaboration et mise en oeuvre du RIPE
- Excellence des services relativement au placement familial, à la permanence, au soutien aux jeunes et à l'aide précoce : offrir les bons services de protection a bon moment.

Services autochtones

- Formation culturellement adaptée
- Cadre de réconciliation
- Soutien aux agences autochtones afin qu'elles soient désignées

Que faut-il de plus?

Un système moderne proposant des services centrés sur l'enfant, intégrés et organisés de façon cohérente au sein d'un réseau élargi de services à l'enfance visant à améliorer les résultats pour les enfants et les jeunes.

Intégration étendue du secteur

Engager tous les intervenants des services à l'enfance dans un dialogue actif sur une **intégration des services** étendue, ainsi que dans l'élaboration d'une vision et de voies possibles pour offrir les meilleurs services aux enfants et aux familles dans leur communauté.

Changements structurels

Investir dans des **changements structurels**, incluant des services spécialisés et des services communs.

Reddition de comptes

Offrir les ressources et le soutien continus pour intégrer de nouveaux mécanismes de **reddition de comptes** et renforcer la gouvernance, ainsi qu'obtenir la participation du secteur à l'élaboration des mécanismes.

Financement

S'engager à examiner le **modèle de financement** nouvellement instauré, à accélérer la mise en oeuvre du modèle intégral pour les agences considérées comme ayant besoin de ressources, ainsi qu'à offrir le soutien et le temps nécessaires à la transition pour les agences s'attendant à subir une réduction de financement, afin de mettre en oeuvre les nouveaux modèles de services.

Excellence des services

- Contribuer au nouveau cadre de prestation de services, et le reconnaître, incluant le renforcement du placement familial, des services de protection au bon moment, de l'adoption ainsi que du soutien aux jeunes, et au besoin, modifier les politiques et les normes.
- Offrir les ressources nécessaires à la mise en oeuvre du Réseau d'information pour la protection de l'enfance.

Services autochtones

- Donner suite immédiatement aux recommandations à long terme afin de mettre en oeuvre les modèles de **services autochtones** appuyés par un modèle et des normes de financement spécifiques.
- Appuyer le processus de transfert de services des fournisseurs de services non autochtones aux fournisseurs de services autochtones.